



OBSERVATOIRE
NATIONAL DE LA
DELINQUANCE

LES INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DELINQUANCE

L'observatoire national de la délinquance a créé, par regroupement de plusieurs index de l'état 4001 ; quatre indicateurs en vue d'analyser l'évolution de différents phénomènes criminels. Ces indicateurs sont : les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les atteintes aux biens, les infractions révélées par l'action des services, et les infractions économiques, financières et escroqueries.

Les infractions qui ne font pas partie de ces quatre indicateurs sont dans « autres infractions ».

LES ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1. Violences physiques non crapuleuses

- index 3 : Homicides pour autres motifs
- index 5 : Tentatives d'homicide pour autres motifs
- index 6 : Coups et violences volontaires suivis de mort
- Index 7 : Autres CBV criminels ou correctionnels
- Index 9 : Prises d'otages dans un autre but
- Index 10 : Séquestrations
- Index 51 : Homicides sur enfants -15 ans
- Index 52 : Mauvais traitements à enfants
- Index 73 : Violences à dépositaires de l'autorité

2. Violences physiques crapuleuses¹

- Index 1 : Règlement de compte entre malfaiteurs
- Index 2 : Homicides pour vols
- Index 4 : Tentatives d'homicides pour vol
- Index 008 : Prises d'otage pour et à l'occasion de vols
- Index 15/16/17/18/19 : Vols à main armée avec arme à feu
- Index 20/21/22 : Vols avec violences avec arme blanche
- Index 23/24/25/26 : Vols avec violences sans arme

3. Violences sexuelles

- Index 46 : Viols sur majeurs
- Index 47 : Viols sur mineurs

¹ Les vols avec violences sont également présents dans l'indicateur des *atteintes aux biens*

- Index 48 : Harcèlements et agressions sexuelles sur majeurs
- Index 49 : Harcèlements et agressions sexuelles sur mineurs

4. Menaces de violence

- Index 11 : menaces ou chantages pour extorsion de fonds
- Index 12 : menaces ou chantages dans un autre but²

LES ATTEINTES AUX BIENS

1. Vols

Vols sans violence

Vols liés aux véhicules à moteurs

- Index 35 : Vols d'automobiles
- Index 37 : Vols à la roulotte
- Index 38 : Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés
- Index 36 : Vols de véhicules motorisés à 2 roues
- Index 34 : Vols de véhicules de transport avec fret

Cambriolages et vols avec entrée par ruse

- Index 27 : Cambriolages de locaux d'habitations principales
- Index 28 : Cambriolages de résidences secondaires
- Index 29 : Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers
- Index 30 : Cambriolages d'autres lieux
- Index 31 : Vols avec entrée par ruse en tous lieux

Vols simples contre des particuliers (hors vols liés aux véhicules à moteurs)

- Index 32 : Vols à la tire
- Index 42 : Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés
- Index 43 : Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics

Vols simples contre d'autres victimes (hors vols liés aux véhicules à moteurs)

- Index 33 : Vols à l'étalage
- Index 39 : Vols simples sur chantier
- Index 40 : Vols simples sur exploitations agricoles
- Index 41 : Autres vols simples contre des établissements publics ou privés

Vols avec violences³

Vols à main armée

- Index 15 : Vols à main armée contre des établissements financiers
- Index 16 : Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux
- Index 17 : Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds
- Index 18 : Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile

² Il s'agit, pour cet index, d'être prudent car il peut contenir des menaces d'atteinte aux biens tout aussi bien que des menaces d'atteinte aux personnes.

³ Les vols avec violences sont également présents dans l'indicateur *atteintes volontaires à l'intégrité physique*

- Index 19 : Autres vols à main armée

Vols avec armes blanches

- Index 20 : Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels
- Index 21 : Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile
- Index 22 : Autres vols avec armes blanches

Vols violents sans arme

- Index 23 : Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels
- Index 24 : Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile
- Index 25 : Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public
- Index 26 : Vols violents sans arme contre d'autres victimes

2. Destructures et dégradations

Incendies volontaires

- Index 62 : Incendies volontaires de biens publics
- Index 63 : Incendies volontaires de biens privés

Attentats à l'explosif

- Index 64 : Attentats à l'explosif contre des biens publics
- Index 65 : Attentats à l'explosif contre des biens privés

Destructures et dégradations (hors attentats, incendies)

- Index 66 : Destructures et dégradations de biens publics (hors attentats, incendies)
- Index 67 : Destructures et dégradations de biens privés (hors attentats, incendies et véhicules privés)
- Index 68 : Destructures et dégradations de véhicules privés (hors attentats et incendie)

LES INFRACTIONS REVELEES PAR L'ACTION DES SERVICES

1. Infractions à la législation sur les stupéfiants

- Index 57 : usage de stupéfiants
- Index 56 : usage-revente de stupéfiants
- Index 55 : trafic et revente sans usage de stupéfiants
- Index 58 : autres infractions à la législation sur les stupéfiants

2. Infractions à la police des étrangers

- Index 69 : infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers
- Index 70 : aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers
- Index 71 : autres infractions à la police des étrangers

3 .Recels

- Index 44 : recels

4. Port ou détention armes prohibées

- Index 74 : port ou détention armes prohibées

5. Faux documents administratifs

- Index 81 : faux documents d'identité
- Index 82 : faux documents concernant la circulation des véhicules
- Index 83 : autres faux documents administratifs

6. Infractions à la législation sur le travail⁴

- Index 93 : travail clandestin
- Index 94 : emploi d'étranger sans titre de travail
- Index 95 : marchandage - prêt de main d'œuvre

7. Autres infractions

- Index 80 : chasse, pêche
- Index 79 : atteintes à l'environnement
- Index 59 : délits de débits de boissons et infraction à la réglementation sur l'alcool et le tabac
- Index 45 : proxénétisme
- Index 76 : délits des courses et des jeux
- Index 77 : délits d'interdiction de séjour et de paraître

LES ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

1. Les infractions de la délinquance astucieuse

Escroqueries et abus de confiance

- Index 91 : Escroqueries et abus de confiance

Faux en écriture

- Index 84 : Faux en écriture publique et authentique
- Index 85 : Autres faux en écriture
- Index 86 : Fausse monnaie

Chèques et cartes de crédit (dont falsifications et usages)

- Index 89 : Falsifications et usages de chèques volés
- Index 90 : Falsifications et usages de cartes de crédit
- Index 92 : Infractions à la législation sur les chèques

2. Les infractions économiques et financières

Contrefaçons

- Index 87 : Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales
- Index 88 : Contrefaçons littéraires et artistiques

Délits en matière économique et financière

- Index 98 : Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société
- Index 101 : Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence
- Index 102 : Achats et ventes sans factures
- Index 103 : Infractions à l'exercice d'une profession réglementée

⁴ Les infractions à la législation sur le travail sont également présentes dans l'indicateur des *escroqueries et infractions économiques et financières*.

- Index 104 : Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction
- Index 105 : Fraudes fiscales
- Index 106 : Autres délits économiques et financiers

Infractions à la législation sur le travail⁵

- Index 93 : Travail clandestin
- Index 94 : Emploi d'étranger sans titre de travail
- Index 95 : Marchandage - prêt de main d'œuvre

* * *

LES AUTRES INFRACTIONS

- Index 50 : Atteintes sexuelles
- Index 13 : Atteintes à la dignité et à la personnalité
- Index 14 : Violations de domicile
- Index 53 : Délits au sujet de la garde des mineurs
- Index 54 : Non versement de pension alimentaire
- Index 72 : Outrages à dépositaire de l'autorité
- Index 60 : Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène
- Index 61 : Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales
- Index 75 : Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation
- Index 78 : Destructures, cruauté et autres délits envers les animaux
- Index 107 : Autres délits

⁵ Les infractions à la législation sur le travail sont également présentes dans l'indicateur des *infractions révélées par l'action des services*